

**OBJET**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT**

MONCEAU MULTI GESTION CONVERTIBLES (le « Compartiment ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MULTI GESTION MOBILIERE Actions de catégorie C (les « Actions »)			
<b>Initiateur du PRIIP :</b>	MONCEAU Investment Solutions	<b>Code ISIN :</b>	FR0013532553
<b>Adresse :</b>	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	<b>Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :</b>	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : <a href="mailto:contact@monceau-is.com">contact@monceau-is.com</a>

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

MONCEAU IS est agréée par la France sous le n°GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de révision du Document d'Informations Clés : **30/01/2026**.

**Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?****TYPE**

Monceau Multi Gestion Convertibles est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable

**DURÉE**

Le Fonds a été créé le 30 octobre 2020 pour une durée de 99 ans.

**OBJECTIFS**

L'objectif de gestion du compartiment MONCEAU MULTI GESTION CONVERTIBLES est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance représentative du marché des obligations internationales convertibles en actions. Pour y parvenir, le Compartiment est exposé aux marchés des obligations convertibles internationales (y compris des marchés émergents) en investissant 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

La gestion du Compartiment MONCEAU MULTI GESTION CONVERTIBLES consiste principalement à investir dans un portefeuille diversifié d'obligations convertibles en actions et titres assimilés des pays de l'OCDE à travers une sélection d'Organismes de Placement Collectifs (OPC) répondant aux critères de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier. Les fonds sous-jacents sont choisis à l'aide d'un modèle propriétaire prenant en compte des outils quantitatifs (historique de mesures de performance, de risque de régularité et de persistance), des ratios d'analyse des portefeuilles, d'une analyse des qualités personnelles et professionnelles des gérants (personnalité, compétences émotionnelles, intégrité, capacité à mener une stratégie de long terme) et d'une étude de la société de gestion dans laquelle ils travaillent (taille de la société, actionnariat, qualité du management, stratégie, moyens mis en œuvre pour l'étude, la gestion et le contrôle des opérations).

Afin de réaliser son objectif de gestion, le gérant construit, de manière discrétionnaire, un portefeuille équilibré, composé d'OPC d'obligations convertibles. A titre de diversification, 20% de l'actif net du Compartiment pourra être exposé sur des pays hors OCDE, par l'intermédiaire de titres de créance et instruments du marché monétaire, d'obligations convertibles et/ou d'OPC.

Le compartiment sera exposé de 0% à 100% de son actif net au travers ces OPC, à la sensibilité des obligations convertibles à leur action sous-jacente (delta) des pays de la zone de l'OCDE. Il n'y aura pas de contraintes de tailles de capitalisation (petites, moyennes et grandes capitalisations), ni sectorielle prédéfinie. L'exposition aux marchés des actions des pays émergents sera limitée à 20% de l'actif net.

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS**

Ce Compartiment est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en obligations convertibles en actions et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée.

**DEPOSITAIRE**

CACEIS BANK

Le compartiment pourra être exposé via les OPC à hauteur :

- de 60% au moins de l'actif net en obligations convertibles et/ou titres assimilés
- de 20% maximum de l'actif net aux titres de créances et monétaires

Il n'y aura pas de contraintes de répartition dettes publiques/privées, ou de rating (y compris high yield). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 1 et 7.

Le compartiment investit jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA :

- d'OPCVM de droit européen dont le droit français (y compris ETF),
- de FIA droit français ouverts à une clientèle non professionnelle, tel que mentionné au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier,
- de fonds de droit étranger respectant les critères de l'article L214-143 du code monétaire et financier.

L'exposition au risque actions du portefeuille pourra atteindre 100% de l'actif net par le biais des investissements indirects dans les obligations convertibles et/ou titres assimilés. Le compartiment sera exposé jusqu'à 100% au risque de change.

Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français dans un but de couverture aux risques actions et change. L'engagement qui résulte de contrats constituant des instruments financiers à terme ne peut dépasser 100 % de l'actif.

Le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.



Coûts totaux	594 €	1 078€
Réduction du rendement *	6.02 %	3.52 %

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.65 % avant déduction des coûts et de 3.13 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 2.02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	194€
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

##### PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 3 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

#### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@monceau-is.com](mailto:contact@monceau-is.com)

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles en français et peuvent être demandées gratuitement à tout moment auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : [reporting@monceau-is.com](mailto:reporting@monceau-is.com).

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont disponibles sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : [reporting@monceau-is.com](mailto:reporting@monceau-is.com).

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCP.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site du distributeur :

<https://fundkis.com/iframe/wl/monceauis/priips-iframe.html?isin=FR0013532553>

Informations relatives à la finance durable sur demande auprès de MONCEAU IS situé au 65 Rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou l'adresse suivante : [reporting@monceau-is.com](mailto:reporting@monceau-is.com).